



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2017 À 19 H 04 TENUE SUR PREMIER AJOURNEMENT
LE 4 OCTOBRE 2017 À 13 H.

CM-20171004-935

AVIS DE PROPOSITION ACCEPTÉE - FINANCEMENT CENTRE
DE RESSOURCES PÉRINATALES À LAVAL

La conseillère Sandra Desmeules dépose un avis de proposition et demande d'en discuter immédiatement.

Tous les membres du conseil acceptent.

Résolution pour le financement d'un Centre de ressources périnatales à Laval


Attendu que malgré une croissance démographique parmi les plus fortes au Québec, avec environ 4300 naissances par années, notre ville-région n'est pas dotée d'un Centre de ressources périnatales (CRP) alors qu'il en existe 18, dans au moins dix autres régions de la province;

Attendu que la Maison Mieux-Naitre à Laval (MNL) est l'organisme à but non lucratif (OBNL) dont la mission reconnue même par le Centre intégré de Santé et de Services sociaux de Laval (CISSSL) est de soutenir les parents, plus particulièrement les mères, dans le but de les aider à vivre la venue d'un enfant de la façon la plus harmonieuse et satisfaisante possible, en leur offrant des services en périnatalité;

Attendu que, seulement en 2016, plus de 1500 jeunes mères et familles ont pu profiter des services de MNL qui n'étaient pas dispensés par le CISSSL et que malgré ce succès, l'organisme n'a toujours pas de financement récurrent;

Attendu qu'en août dernier, plusieurs citoyennes lavalloises sont venues demander au maire et aux conseillers municipaux de faire écho à la pétition de plus de 1200 signatures, déposées à l'Assemblée nationale en février dernier, et de les soutenir dans leurs démarches répétées pour éviter

COPIE CONFORME


Me Chantal Sainte-Marie, greffière
Me Yvan Laberge, greffier adjoint



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2017 À 19 H 04 TENUE SUR PREMIER AJOURNEMENT
LE 4 OCTOBRE 2017 À 13 H.

CM-20171004-935

AVIS DE PROPOSITION ACCEPTÉE - FINANCEMENT CENTRE
DE RESSOURCES PÉRINATALES À LAVAL

la fermeture d'une ressource essentielle et obtenir un financement récurrent digne de ce nom pour MNL;

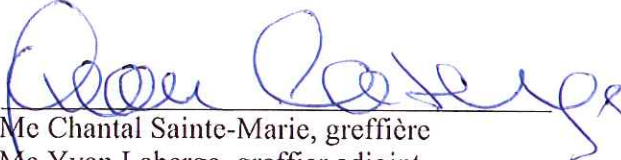
IL EST PROPOSÉ PAR: Sandra Desmeules
APPUYÉ PAR: Michel Trottier

et résolu à l'unanimité:

que de façon unanime le Conseil municipal de Laval demande au gouvernement de Québec de doter la population lavalloise d'un véritable centre de ressources périnatales, en assurant à l'organisme «la Maison Mieux-Naitre à Laval» un financement récurrent, au moins comparable à celui qu'il offre aux autres CRP des autres régions du Québec.

ADOPTÉ

COPIE CONFORME


Me Chantal Sainte-Marie, greffière
Me Yvan Laberge, greffier adjoint